

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1900)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Le grand Palais des Beaux-arts Champs-Elysées  
**Autor:** Vulliéty, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-21469>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin Technique de la Suisse Romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Rédacteur en chef et Editeur responsable : E. IMER-SCHNEIDER, Ingénieur-Conseil, GENÈVE, Boulevard James-Pazy, 8

**SOMMAIRE :** Le Grand Palais des Beaux-arts (H. Vulliét). — Gaz à l'eau (Rapport du Conseil administratif de la ville de Genève). — Outils pneumatiques américains (*suite et fin*). — Correspondance (Restauration du temple de St-Gervais). — Nécrologie (Adolphe Fraisse).

## LE GRAND PALAIS DES BEAUX-ARTS CHAMPS-ÉLYSÉES

**L'**EXPOSITION de 1900 surpassé les précédentes en étendue, en luxe et peut-être en beauté. L'effort créateur a été immense, surtout si l'on réfléchit à la durée éphémère de la plupart de ces constructions, vastes hangars masqués par de somptueuses façades donnant l'illusion de la pierre. L'architecture, les perspectives des parcs, la décoration générale ont été décrites à satiété ; les périodiques ont

consacré de longs articles à tout ce qui se voit dans l'Exposition ; chacun a exprimé ses préférences ; les uns ont admiré, les autres critiqué.

Que l'on permette à un profane d'exposer ici, le plus impartiallement qu'il lui sera possible, quelques impressions suggérées par la vue des Palais des Beaux-Arts destinés à survivre à l'Exposition. Disons tout de suite que le grand et le petit Palais remplacent avantageusement le Palais de l'Industrie.

Ils sont situés sur la rive droite de la Seine, entre les Champs-Elysées et le fleuve (fig. 1). De l'autre côté, l'Esplanade des Invalides offre au regard une longue et belle perspective terminée par la coupole de Mansart. A l'heure actuelle, malgré les bâtiments de la rive gauche qui la restreignent un peu, cette perspective est réussie de tout point ; l'effet boiteux que l'on aurait pu craindre des dimensions différentes des deux Palais des Beaux-Arts ne



Fig. 2. — GRAND PALAIS (Entrée sur l'avenue Nicolas).

(Arch. Thomas.)

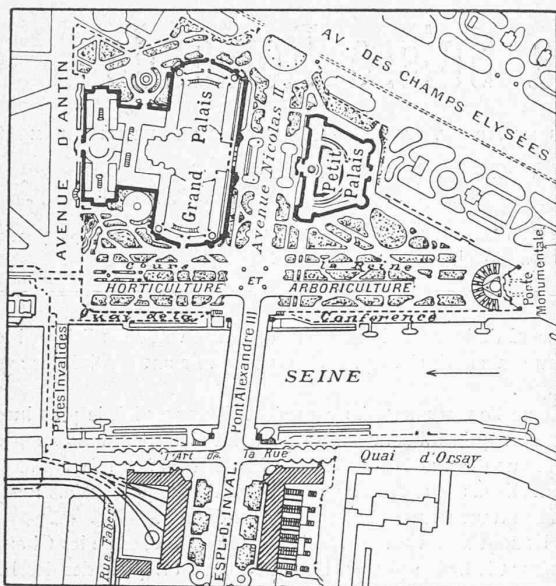


Fig. 1. — Plan de Situation.

s'est pas produit et le coup d'œil présenté par cette partie de l'Exposition universelle est tout à fait heureux. (Voir pl. 14).

La parenté de style des deux édifices maintient l'équilibre des parties ; le grand Palais, malgré sa coupole de verre, n'écrase pas son vis-à-vis. Il y a ici, sans doute, un de ces effets dûs au choix des matériaux. La vaste toiture du hall est diaphane, elle se distingue sur le ciel en un vert-bleu très pâle ; les toitures du petit Palais sont opaques, solides ; elles rachètent leurs dimensions moindres par une couleur plus sombre, plus arrêtée. La façade des deux édifices est ornée d'une colonnade d'ordre ionique, formant portique dans le plus grand, simple décoration dans l'autre.

Pour éviter toute confusion, nous nous bornerons à étudier ici le grand Palais, comme manifestation de l'architecture moderne.

Les dimensions exigées par les usages multiples auxquels il doit servir, devaient en rendre la conception malaisée. Il fallait d'abord un vaste hall pour les manifestations artistiques ou sportives ; puis des locaux pour des expositions restreintes, des fêtes, des concerts.

Trois architectes, MM. Thomas, Deglane et Louvet, furent chargés de construire cet ensemble. L'exécution ne fut pas facile, car, outre les modifications apportées à la façade de M. Deglane, des difficultés techniques dues à la nature du terrain obligèrent M. Louvet de battre des pieux pour asseoir les fondations de la partie intermédiaire, du côté du Cours la Reine. Enfin l'œuvre a été menée à chef. Voyons ce qu'elle est.

Le Grand Palais est bâti sur un plan affectant la forme d'un H dont l'un des jambages est plus petit que l'autre et légèrement incliné. Il comprend trois parties distinctes : la plus grande est en bordure de l'avenue Nicolas, la deuxième est en bordure de l'avenue d'Antin, la troisième relie les deux autres.

Les deux entrées principales donnent l'une sur l'avenue Nicolas, en face du Petit Palais, l'autre sur l'avenue d'Antin.

L'entrée de l'avenue Nicolas (fig. 2) est un

portique de quatre groupes de colonnes accouplées à stylobate très haut décoré d'une frise ; les colonnes, cannelées, sont d'ordre ionique tel qu'il fut employé en France aux XVII<sup>me</sup> et XVIII<sup>me</sup> siècles ; sur leur stylobate, entre elles, se dressent des statues féminines d'un joli effet. Les côtés du portique sont flanqués de pavillons dont les pilastres lisses, la haute fenêtre au chambranle élégamment profilé sont du pur style Louis XVI. Ces pavillons formant pylônes sont surmontés de deux groupes en bronze, l'Art et la Paix, allégories par Verlet et Lombard ; la fenêtre de chaque pylône est masquée en partie par un groupe en pierre d'un mouvement juste qui rappelle Carpeaux.

Le portique central est en saillie sur le reste de la façade qu'il domine (fig. 1) de chaque côté, les ailes sont formées d'une colonnade de style français (Louis XVI) d'allure très distinguée aboutissant à des pans coupés cintrés percés d'une porte. Ces pans coupés formant transition entre la façade principale et les parties latérales de l'édifice sont une habile combinaison d'angles et de colonnes et forment un beau motif d'architecture. De chaque côté de l'escalier, des figures assises achèvent de donner à l'ensemble sa richesse décorative. De fougueux quadriges de Recipon doivent couronner ces pans coupés.

Les faces latérales empruntant à la façade ses éléments architecturaux sont ornées de colonnes engagées ; elles sont sur un plan convexe, ce qui sort de la forme rectangulaire habituelle.

L'entablement qui se continue en corniche sur ces faces latérales est surmonté d'une balustrade portant de loin en loin des couples d'urnes.

Tout bien examiné, la façade de M. Deglane doit sa richesse à l'harmonie des lignes et aux belles proportions plutôt qu'à la décoration proprement dite. En effet, à part les grandes frises en grès cérame qui courrent sous les colonnades et qui sont une manifestation artistique importante, les ornements, les statues sont peu nombreux relativement à la longueur de la façade.

La partie du grand Palais donnant sur l'avenue d'Antin (architecte M. Thomas) a des dimensions moindres (fig. 3). C'est un rectangle allongé, sur les petits côtés duquel sont des avant-corps. Le plan comprend une rotonde elliptique à coupole, sur laquelle viennent s'ouvrir diverses salles. Le bâtiment a un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier étage et des combles. Son entrée est un arc de triomphe dont l'ouverture est en plein cintre et forme



Fig. 3. — Portique sur l'avenue d'Antin.

(Arch. Thomas).



EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900. — Le Pont Alexandre III avec le Grand et le Petit Palais

Seite / page

leer / vide /  
blank

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Planche N° 15

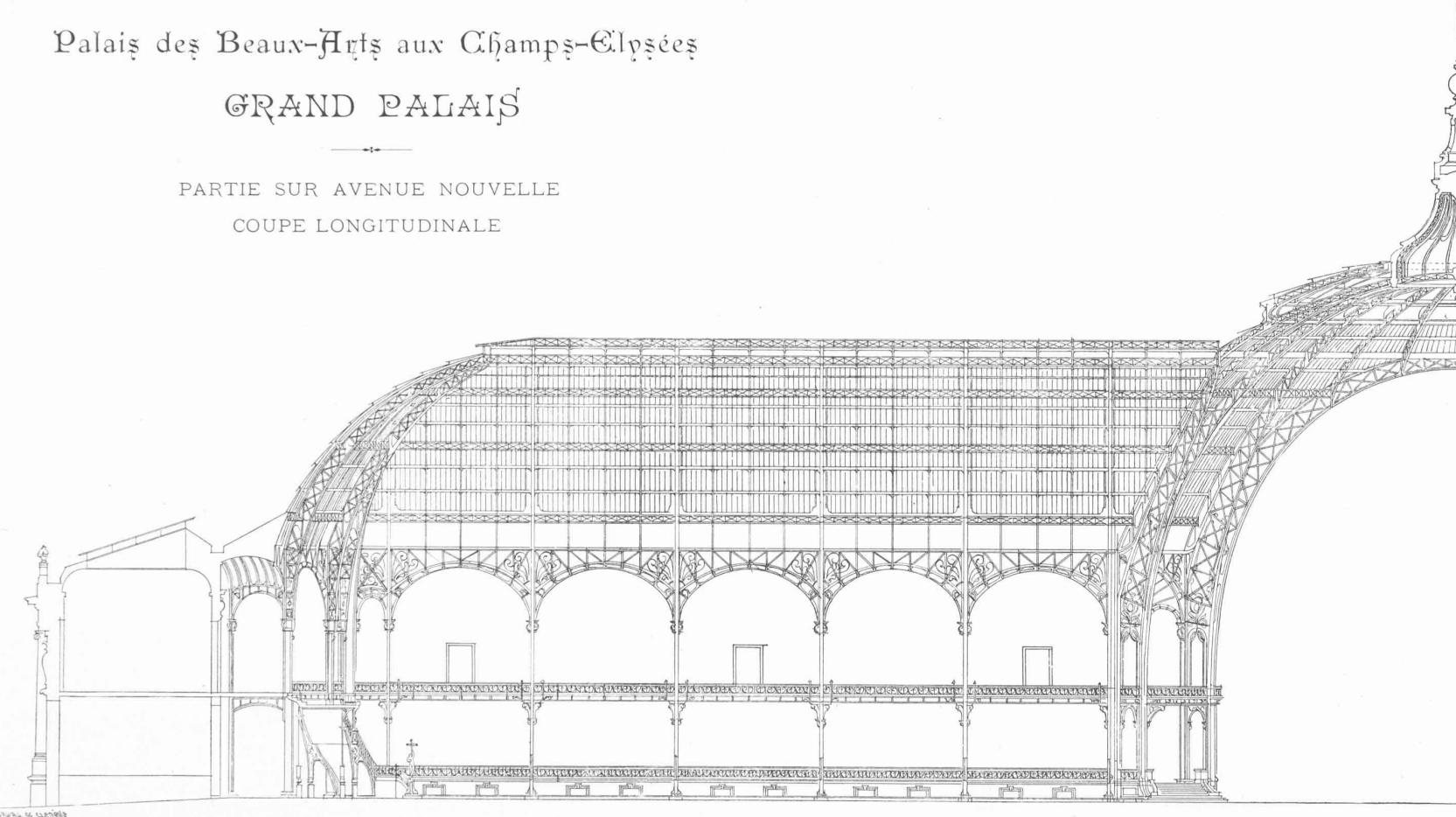
Année 1900

Palais des Beaux-Arts aux Champs-Elysées

GRAND PALAIS

PARTIE SUR AVENUE NOUVELLE

COUPE LONGITUDINALE



Seite / page

leer / vide /  
blank

une niche sous laquelle se trouve la porte. Au-dessus de celle-ci est un relief. De chaque côté, deux groupes de colonnes accouplées soutiennent cette entrée monumentale dont la corniche à ressauts continue l'entablement des colonnades latérales. Entre chaque paire de colonnes, des piédestaux supportent des groupes en bronze; sur les ressauts, il en est d'autres en pierre. Les colonnades latérales forment un étroit portique sur la muraille duquel se déroule une vaste peinture en grès cérame due à M. Joseph Blanc, *l'Histoire de l'Art*.

Vu de ce côté, le grand Palais a belle apparence. Si nous pénétrons dans l'intérieur, nous nous trouvons dans la rotonde dont il a été fait mention (fig. 4). De l'avis unanime de tous ceux qui s'intéressent aux arts, M. Thomas a créé là un chef-d'œuvre. L'impression de solidité et de sérénité produite par cette partie de l'édifice contraste avec le caractère inquiétant du grand hall. Que le lecteur ne se formalise pas de cette remarque, il aura l'occasion de voir plus loin combien les mérites de l'œuvre de M. Louvet sont grands.

La rotonde s'élève d'un jet jusqu'à la coupole que huit puissants piliers soutiennent. Une galerie à balustrade verte, assortie à de grands panneaux en marbre vert à trophées de bronze doré, met la rotonde en communication avec les salles du premier étage. Des escaliers monumentaux d'un remarquable effet relient ce premier étage au rez-de-chaussée. La galerie est à mi-hauteur des piliers sur lesquels elle s'appuie au moyen de grandes consoles. Des arcs en plein cintre viennent recevoir la coupole.

Les lignes simples et un peu sévères de cette architecture sont égayées par une gracieuse décoration.

Sur les chapiteaux des piliers, des groupes allégoriques de deux figures féminines masquent la retombée des arcs dont les arêtes se parent de gerbes de fleurs et de feuillage d'un relief discret. Il y a dans tout cela quelque chose qui attire le regard et qui impressionne d'une façon durable.

Les galeries qui débouchent sur la rotonde sont larges et belles; les salles d'exposition paraissent commodes et leur décoration sobre se prêtera à toutes les transformations nécessaires.

Une vaste salle des fêtes, située au premier étage, servira aux nombreuses réunions.

Si nous redescendons au rez-de-chaussée nous trouvons une combinaison ingénieuse de rampes et d'escaliers communiquant avec le sous-sol où sont divers locaux, entre autres des écuries. Les premières sont destinées à amener les chevaux jusqu'au hall qui servira de piste pour les concours hippiques.

Le hall (fig. 5 et pl. 15) présente un intérêt spécial, soit par son ampleur, soit par sa construction. Il marque une étape dans l'emploi du fer en architecture. La tour Eiffel, la Galerie des machines sont de grandioses applications des charpentes métalliques. La première, si décriée au début dans le monde des artistes n'effauche plus leur sens esthétique; on remarque même que ses lignes ne manquent pas d'élégance. La seconde, avec ses fermes de 100 mètres de portée est imposante, surtout par ses dimensions. C'est le côté pratique qui prédomine. Transformée comme elle l'est maintenant, elle a perdu son caractère primitif.

Comparé à ces deux constructions, le hall du grand Palais montre le chemin parcouru depuis 1889.

Les trois architectes se sont attachés à combiner l'emploi de

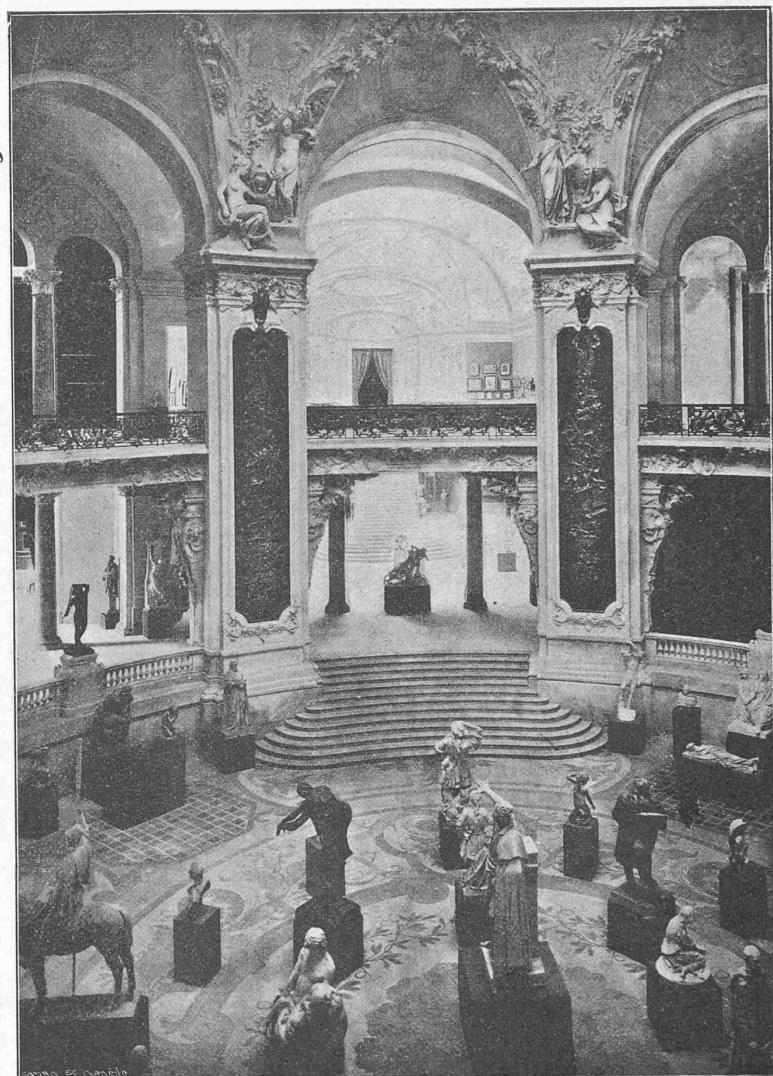


Fig. 4. — ROTONDE.

(Arch. Thomas.)

la pierre qui donne l'aspect durable avec le fer qui permet d'augmenter l'aire des espaces couverts.

Le hall est une vaste cour vitrée, inondée de lumière et produisant à certains moments l'illusion du plein air. La toiture se compose de deux berceaux inégaux se coupant à angle droit. Leur point de croisement porte une coupole surbaissée.

Le berceau transversal vient s'amortir contre un fronton cintré, en retrait de l'entrée sur l'avenue Nicolas, disposition qui a soulevé des critiques. Celles-ci peuvent se tempérer par une juste appréciation des difficultés de raccorder le hall avec la façade. Certainement, il faudrait beaucoup chercher pour trouver mieux. Du reste, c'est à peine si ce fronton se remarque depuis l'avenue.

Ce qui a été fait est très beau, très grandiose. Nous sommes en face d'un essai d'architecture tout à fait moderne dans sa conception générale si les détails sont en partie empruntés aux plus beaux exemples de l'art français. La toiture de verre part d'une certaine distance des façades; on l'a reproché comme un défaut aux architectes.

Revenons à l'intérieur du hall, transformé actuellement en un jardin orné d'un monde de statues, et plaçons-nous sous l'entrée principale. Devant nous, le berceau transversal aboutit à un double escalier conduisant au premier. Cet escalier est d'une



Fig. 5. — GRAND HALL (Arch. Thomas).

hardiesse étonnante et marque un des triomphes de la construction métallique. En effet, il est comme suspendu dans le vide. Il est soutenu par une disposition des piliers toute nouvelle et du plus riche effet; ceux-ci se transforment en une quantité d'arcs divergents, imitant des feuilles de roseaux.

Décidément, l'art de l'ingénieur et celui de l'architecte tendent de plus en plus à se donner la main. Que l'on considère encore les croisillons des grandes fermes, sous la coupole et dans les berceaux; sans rien perdre de leur fonction, ils affectent en certains endroits une forme moins raide; ils concourent à l'ornementation.

Tout le tour du hall, au rez-de-chaussée et au premier, règnent deux galeries et des salles.

Comme le lecteur peut s'en rendre compte, le grand Palais est extrêmement compliqué. Il montre combien l'art et l'industrie modernes possèdent de ressources. Rien n'est absolument nouveau dans l'Exposition de 1900, a-t-on dit.

Cela est vrai; mais combien de perfectionnements n'ont-ils pas été apportés depuis onze ans dans l'art de bâtir. L'essai dont le grand Palais est le résultat permet d'espérer pour l'avenir.

H. VULLIÉTY.

Rapport du Conseil Administratif au Conseil Municipal de la  
VILLE DE GENÈVE  
au sujet de l'installation et la fabrication du  
GAZ A L'EAU

Le développement du service du Gaz poursuit constamment sa marche normale, malgré la concurrence de l'électricité; la diminution de consommation due à l'introduction presque générale des becs à incandescence est largement compensée par l'augmentation du nombre des abonnés.

Les chiffres suivants feront ressortir ce développement:

La consommation dans la partie actuellement desservie par l'Usine à Gaz, s'est élevée:

en 1895 à . . . . .	6,308,495 m <sup>3</sup> de gaz
en 1899 à . . . . .	7,878,150 » »

L'augmentation de la production annuelle depuis que la Ville a repris la succession de l'ancienne Cie du gaz est donc de 1,569,655 » »

Le nombre des abonnés du Service du gaz dans la partie actuellement desservie, s'élevait au 31 décembre 1895 à . . . . .	12,759
il atteignait au 31 décembre 1899 . . . . .	18,974

Augmentation . . . . .	6,215
soit très sensiblement du 50 % en quatre ans.	

L'Usine s'est également développée progressivement et comprend actuellement:

a) Ancienne Usine.

14 fours à grilles dont le rendement est déplorable et qui ne sont utilisés qu'en cas d'urgence ou lors de réparations aux anciens fours.

8 fours Liége dont le rendement est satisfaisant, mais qui demandent passablement d'entretien.

b) Nouvelle Usine.

7 fours à cornues inclinées dont la construction a été décidée en 1896, qui donnent toute satisfaction et constituent une notable amélioration.

Or grâce à la progression signalée dans la vente du gaz à une clientèle toujours croissante, la nouvelle Usine ne peut suffire seule à l'alimentation, et il faut avoir recours aux anciens fours qui travaillent dans des conditions bien moins économiques